



Tél : 02.31.79.81.57
Mail : 02.31.79.18.37

Compte rendu du Conseil Municipal
de
SAINT MARTIN DE FONTENAY
Séance du 11 Juin 2014

Le Mercredi 11 Juin 2014, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la Loi et sous la présidence de Madame Martine PIERSIELA, Maire.

Etaients présents :

Madame Martine PIERSIELA, Maire

Messieurs GLINEL Jean-Pierre, METAIRIE Silvère, MALAQUIN Jean-Louis,

Mesdames DESMOUCEAUX Béatrice, LEMAITRE Valérie, Adjoints au Maire

Messieurs BARBIER Joël, BON-GLORO Pierre-Michel, ENOUF Thierry, FRIMOUT Olivier, LETELLIER Benoît, Conseillers municipaux

Mesdames AUDOUARD Fabienne, BOUVIER Yvelise, DUMONT Sylvie, GODIN Betty, GUERIN Sylvie, LEFRANCOIS Claudine, LELOUP Isabelle, Conseillères municipales

Absents :

Monsieur DRAPIER Frédéric (Pouvoir à Monsieur ENOUF Thierry)

Monsieur GASNIER Philippe (Pouvoir à Madame DUMONT Sylvie)

Monsieur LAÏSSOUB Tony (Pouvoir à Monsieur GLINEL Jean-Pierre)

Madame LE BARZIC Aurélie (Pouvoir à Madame PIERSIELA Martine)

Madame MOUZANUIK Simone (Pouvoir à Madame DESMOUCEAUX Béatrice)

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 18

Nombre de pouvoirs : 5

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance : Madame GODIN Betty est désignée pour remplir cette fonction.

Madame le Maire invite Madame MIGLIORETTI, Personnel Administratif, à sortir de la salle durant le débat.

CREATION D'UN POSTE DE CATEGORIE A

Lors de sa séance du Conseil Municipal du 19 Mai 2014, ce point avait été ajouté à l'ordre du jour et accepté à l'unanimité.

Un vote avait eu lieu pour la création du poste de Catégorie A :

23 votants – 2 contre – 2 abstentions et 19 pour la création.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 4 Juin dernier et suite aux remarques évoquées par un membre de la minorité sur l'illégalité de la délibération concernant

la création du poste de Catégorie A, il a été décidé de réunir à nouveau et rapidement le Conseil Municipal.

Madame le Maire rappelle son exposé du 19 Mai 2014 sur la proposition de création du poste de Catégorie A.

La personne sera recrutée à compter du 1^{er} Septembre 2014.

Une décision modificative sera élaborée prochainement pour inscrire les crédits au budget, au chapitre 0-12 et prendra en compte les dépenses de personnel à la rentrée 2014 (recrutement de l'agent Catégorie A et mise en place de la réforme des rythmes scolaires).

Il est demandé de procéder au vote.

Votants : 23

Contre : 4

Abstentions : 0

Pour : 19

Décision : adopté à la majorité

QUESTIONS DIVERSES

Déchets Ménagers

Le problème d'incivisme concernant le dépôt des sacs poubelles d'une façon anarchique est évoqué.

Un courrier sera adressé à l'intéressé ainsi qu'au Maire de sa Commune.

Les prochains Conseils Municipaux sont fixés au :

- 20 Juin 2014 à 18H pour les élections des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs qui interviendra le 28 Septembre 2014.
- 9 Juillet 2014 à 20 H.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20H30.